HAUTES-ALPES
Le cheval
FFE
naturellement
Comité Départemental de Tourisme Équestre

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du CDTE 2023

Le 11 janvier 2024. Visioconférence démarrée à Pelleautier via Google Meet. 14h30-16h30.

Présents : Amandine EYMERY (vice-présidente, Les Sabots de Vénus), Arlène BUZET (trésorière, centre équestre de Ceillac), Gwladys DUCLOS LERDA (élue en charge du Tourisme Equestre au CRE Sud), Jonas MINISCALO (représentant de l'office de tourisme et du service de l'Itinérance de l'Agglomération Gap Tallard), Manon ALARCON (agent de développement du CDTE 05), Muriel GARNERI (chargée de missions itinéraires du CDTE 05).

Vote par correspondance : Philippe GONDRE (ferme équestre Le Rocher), Claudine KAEPPELIN (Equiterra), Ingrid GUILLEVIC (centre équestre de Ribiers)., Nicolas BERGE (Domaine équestre du Poët), Audrey CALOCHE (centre de tourisme équestre Equi-Soleil), Morgane CASTREJON (association des Cavaliers du Petit Soleil), David ESTRAYER (association les Chevaux du Vent).

Quorum :
8 structures représentées totalisant 29 voix (sur 20 structures totalisant 71 voix) : le quorum est atteint.

Conformément aux dispositions statutaires, la présidence de l'assemblée a été assumée par la vice-présidente, Amandine EYMERY. Mathilde HERVE, présidente du CDTE 05 n'a pu joindre l'assemblée en raison d'une obligation familiale incontournable.

Celle-ci souhaite la bienvenue à tout le monde et remercie ceux qui ont pu se connecter.

I. LE RAPPORT MORAL et d'ACTIVITÉS

Voir rapport d'activités 2023

1. LES ITINÉRAIRES

La mission principale du CDTE demeure la création d'un réseau d'itinéraires équestres dans les Hautes-Alpes. Cette initiative vise à faire du département une destination incontournable pour les amateurs de tourisme équestre, alignant ainsi ses objectifs avec le schéma de développement touristique local.

Un effort continu est déployé pour impliquer les hébergeurs équestres au quotidien. Les nouveaux partenaires bénéficient d'un accompagnement personnalisé du CDTE.

L'itinéraire des Balcons de Serre-Ponçon a été balisé sur 167 km. Des problèmes spécifiques ont été abordés, comme la nécessité de travaux pour la déviation du tunnel d'Ubaye.

Des ajustements ont été nécessaires dans certains secteurs notamment la recherche rapide d'un itinéraire bis suite à des travaux dans le Queyras. Le CDTE a répondu efficacement à des situations graves, telles que la chute mortelle d'un cheval à Ceillac hors itinéraire balisé.

Le Tour du Dévoluy et la Route Napoléon à Cheval ont fait l'objet d'un rafraîchissement de balisage qui se poursuivra en 2024.

Amandine confirme l'inaccessibilité du nouveau sentier sous La Cluse concernant les animaux de bâts. Muriel le signalera à Damien Desbenoit avec qui elle a prochainement rendez-vous.

Des projets tels que le Tour du Grand Gapençais et la Boucle du Haut-Buëch montrent des avancées prometteuses malgré des obstacles administratifs et financiers.

Jonas a besoin du dossier de présentation du Tour du Grand Gapençais et de ses coûts de réalisation avant la fin janvier afin de présenter le projet aux élus.

Le CDTE a activement participé aux discussions de l'Association Route Européenne d'Artagnan, et le Département envisage de s'engager dans ce projet, le CDTE devra, là aussi établir un budget et un planning de réalisation pour débloquer des financements permettant sa création. Cette traversée est/ouest présenterait l'avantage de connecter plusieurs de nos boucles entre elles.

Intempéries de fin 2023 : Manon propose de donner à Muriel un accès exceptionnel à Suric@te pédestre pour nous permettre d'avoir une vue sur les passages compromis. Par ailleurs, Muriel va contacter les agents des différentes communautés de communes pour leur demander un état des lieux des signalements.

Route des Mulets : Amandine a reçu Emile Brager de passage sur le Route des Mulets. Elle doit fournir l'itinéraire à Muriel en vue d'un éventuel développement. En effet, nous constatons que les itinéraires thématiques motivent davantage les cavaliers randonneurs que les « simples » découvertes de secteur.

Formation des Baliseurs : la formation balisage proposée par le CDTE aura lieu le samedi 13 avril. Le lieu reste à définir.

Plateforme Alpesrando.net : bien que la plateforme nécessite des améliorations pour répondre aux besoins de l'itinérance, le CDTE reste engagé envers sa promotion et son développement.

2. LA COMMUNICATION & LES MANIFESTATIONS

La communication demeure un axe central du développement du tourisme équestre dans les Hautes-Alpes, visant à informer les cavaliers, sensibiliser les néophytes, promouvoir les structures et élargir le réseau.

Cela reste encore difficile d'informer les cavaliers randonneurs qui fonctionnent beaucoup par bouche à oreille.

L'arrêt du site régional de promotion au profit d'une page sur le site du CRE Sud va entraîner une perte de visibilité. De plus, Gwladys nous informe que les modifications qu'elle avait demandées n'ont pas encore été prise en compte.

Les événements, comme la Chevauchée, ont rencontré des difficultés en 2023, obligeant son annulation définitive. Malgré le succès passé des Chevauchées, le CDTE05 a décidé de ne plus les proposer à l'avenir en raison de contraintes logistiques et financières.

La participation à des salons tels que Cheval Passion et Equitalyon reste le meilleur moyen d'entrer en contact avec les cavaliers d'autres régions.

3. LA VIE DU COMITÉ

Le CDTE05, en difficulté financière, recourt au dispositif REBOND pour analyser ses problèmes. La gestion n'est pas en cause, mais les subventions irrégulières posent un défi. Les événements sont jugés non viables, mais le rôle de "facilitateurs d'expériences" est envisagé.

En termes de licences, les Hautes-Alpes affichent une hausse, avec 645 licences tourisme contre 612 l'année dernière.

Malgré une baisse nationale, les licences tourisme équestre dans les Hautes-Alpes demeurent stables. La répartition équilibrée entre les pratiquants "Cheval", "Poney" et "Tourisme" est notée, faisant des Hautes-Alpes l'un des rares départements à maintenir cette harmonie.

4. 2024

En 2024, le CDTE05 prévoit plusieurs actions pour dynamiser le tourisme équestre dans les Hautes-Alpes.

Sur le plan des itinéraires, des projets incluent la saisie du Guillestrois dans Geotrek, le repérage de la Route d'Artagnan, le balisage et entretien de divers parcours, et la validation du Tour du Grand Gapençais.

En communication, l'accent sera mis sur le maintien du réseau, la collaboration avec les centres équestres, la mise à jour du site internet, des articles de presse et la réintroduction d'une newsletter.

Il est prévu de rechercher des subventions pour soutenir l'organisation des championnats de France de ski-joëring qui auront lieu les 9 et 10 mars 2024 à Ceillac. Manon indique à Gwladys qu'elle attend la réponse du CRTE concernant les aides possibles en 2024.

Compte rendu d'activité approuvé à l'unanimité

II. LE RAPPORT FINANCIER

Voir pages 15 à 17 du rapport d'activités.

Enfin un résultat positif cette année ! Après la catastrophe de 2020-2021 avec -11 000 € et -5 000 € en 2021-2022, le CDTE inverse la tendance et peut commencer à éponger ses dettes.

Sur le bilan, l'emprunt au CRTE région SUD permet de retrouver un total général plus confortable. Vigilance est de mise sur les prochaines années afin de pouvoir rembourser l'emprunt sans toucher au capital circulant.

Compte rendu financier approuvé à l'unanimité

III. BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Voir page 20 du rapport d'activités.

Le budget prévisionnel est monté sur un fonctionnement basique uniquement. De ce fait, les événements ne seront organisés qu'à condition de dégager un peu de bénéfice.

Budget prévisionnel approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 16h30.

Mathilde Hervé
Présidente du CDTE 05

Amandine Eymery
Vice-présidente du CDTE 05